

## Conseil communal – lundi 5 décembre 2016 – Compte rendu

**Mme DUBOURGUAIS** est nommée secrétaire de séance.

**Mme DUBOURGUAIS** souhaite savoir où en est le contentieux LIDL au regard de ce qu'elle a lu dans la presse.

**M. COUASNON** lui répond que le projet a été accepté à l'unanimité par la CDAC ( **C**ommission **D**épartementale d'**A**ménagement **C**ommercial), mais a été rejeté en CNAC (**C**ommission **N**ationale d'**A**ménagement **C**ommercial). LIDL travaillant sur un format de magasin, la surface de vente a été diminuée à 999m<sup>2</sup> et les 400m<sup>2</sup> ne sont pas affectés, séparés par une cloison coupe feu. La société SAMAD s'estime lésée car elle considère qu'il y a contournement de la loi.

Le juge de fond ne s'est pas encore prononcé sur le dossier, et le rapporteur public, suivi du juge le jour du délibéré du référé, n'a pas constaté de malversation de la commune. M. COUASNON précise que c'est lui qui a délivré le permis de construire, même si le Maire est dit responsable, mais qu'ils sont sur un effet de seuil, le permis était légal au regard des 999m<sup>2</sup>. LIDL se propose de faire un mur en parpaing pour renforcer la cloison.

**Mme DUBOURGUAIS** précise que LIDL continue les travaux.

**M. COUASNON** indique qu'il a signé le jour même un courrier de mise en demeure pour LIDL demandant la fin des travaux en respect du permis de construire qui est suspendu.

Monsieur le Maire laisse la parole à M. PREVERT :

**M. PREVERT** donne l'information que des LED vont être installés dans le cadre de la subvention sur l'environnement.

### 1. Pack découverte lié aux cérémonies d'état civil.

**Monsieur le Maire** : « C'est une bonne chose que nos agents nous aient fait cette proposition, cela sort de l'ordinaire pour découvrir la commune. Il faut saluer ce type d'initiative. »

**Mme GODBARGE** : « Il serait intéressant de faire une évaluation au bout d'un an. Regarder si les cadeaux sont utilisés. Il y a peut être une date de péremption à mettre. »

**Monsieur le Maire** : « Effectivement, nous regarderons. »

Avis favorable

### 2. Subventions aux associations

**M. BERAS** : « Je me félicite que la municipalité puisse accompagner les sections sportives, mais attention de ne pas créer un appel d'air, car d'autres associations peuvent être en difficulté. Et attention, il est important qu'il y ait une transparence pour comprendre le sens de cette démarche.

Il faut néanmoins mettre en responsabilité les sections sportives. Je ne dis pas que la section Rugby n'est pas en difficulté et c'est très bien que la municipalité accompagne, mais attention, il faut que les dirigeants fassent très attention.

Je suis très étonné pour le Rugby car cela a toujours été une section exemplaire. Aujourd'hui, c'est un accident de parcours.

Je constate également que des dirigeants ont préféré démissionner plutôt que d'assumer leurs responsabilités. Je ne suis pas contre, mais je dis attention, avant que d'autres, qui sont également en difficulté se précipitent. »

**M. MALLEON** : « Un travail a été fait avec le club, nous sommes arrivés à une somme de 5 000€ mais à la base, c'était une somme plus importante. Nous avons donc regardé les comptes et ce qui n'allait pas et depuis, nous avons restructuré de manière à ce que cette aide soit exceptionnelle, afin de retrouver le niveau qui était le leur suite à cet accident.

Nous ne nous engageons donc pas à verser de nouveau une aide l'année prochaine, un gros travail a été fait afin qu'ils soient en capacité de ne demander qu'une aide exceptionnelle. »

**M. BERAS** : « Je reviens sur le dispositif *j'apprends à nager*. C'est une démarche très positive. A l'honneur de la collectivité d'être porteuse de projet. »

**Mme GODBARGE** : « Récréa n'a pas eu ce genre de projet ? »

**M. BERAS** : « Non, il n'agissait pas de la même façon. »

**Monsieur le Maire** : « Je précise que ce projet est suivi socialement par le CCAS et certaines associations caritatives. Les enfants ne sont pas choisis au hasard. »

**M. BERAS** : « Nous avons été prévenus que nous n'aurions pas de subvention, c'est pourquoi nous avons participé un peu plus fort. »

Avis favorable.

### 3. Cinéma – demande de subvention régionale pour le festival *Jours de fête*

Avis favorable

### 4. Renouvellement de la convention de mise à disposition de La Halle Michel Drucker pour 3 manifestations courant 2017

Avis favorable

### 5. La Halle Michel Drucker – programmation 2016 - 2017

Avis favorable

### 6. Conservatoire – contrat de cession concert Jeunes Talents

**M. BINET** : « Nous sommes très fiers de l'Orchestre Régional de Normandie. »

**M. Le Maire** : « Tout à fait, et le concours des jeunes talents est vraiment intéressant. »

Avis Favorable

#### 7. Orgue de la chapelle – déplacement à l'église Notre Dame

Avis favorable

#### 8. Aménagement des abords de l'Hôtel de ville – signature des autorisations d'urbanisme

Est-ce qu'on pourrait avoir une idée des abords de l'hôtel de ville ?

#### 9. Subvention en faveur de l'association du Golf de la Dathée

Avis favorable

#### 10. Désaffectation des locaux des anciens haras

Avis favorable

#### 11. Déclassement des anciens Haras de Vire et vente

**Mme GODBARGE** : « Comment va être réhabilité le bâtiment ? »

**M. COUASNON** : « Il y a beaucoup de réfection, toiture, gros œuvre..., les travaux vont être effectués en février/mars d'où l'accélération des choses pour la bonne réalisation du projet. »

**M. Le Maire** : « Il faut remarquer le cercle vertueux de Vire, qui a de nombreux investisseurs qui mènent des projets intéressants sur le territoire pour répondre aux besoins. »

Avis favorable

